

Intitulé de la formation :

Capacité de Gériatrie

- **OBJECTIFS :**

Connaissances approfondies actualisées sur les aspects médicaux, médico-sociaux et psychogériatriques de la pathologie des personnes âgées et fournit à l'étudiant un Corpus de savoir théorique et des méthodes pour l'accès au savoir-faire Gériatrique, tant pour le diagnostic que pour la prise en charge médicamenteuse et non-médicamenteuse. Celle-ci porte aussi bien sur le diagnostic des pathologies du sujet âgé et leur thérapeutique telles les maladies neuro-dégénératives, la prévention de la perte d'autonomie et la gestion du handicap, de la douleur et l'accompagnement en phase terminale.

Acquérir des connaissances et du savoir-faire de la prise en charge des problèmes médico-sociaux et médico-psychologiques associés au grand âge et pouvoir évaluer et coordonner la prise en charge globale d'un malade âgé.

- **DUREE :**

2 ans

- **NOMBRE DE PLACES :**

Nombre minimum pour que la formation soit réalisée : 5

Nombre maximum d'inscrits : 30

- **DROITS A PAYER :**

- **1^{re} année :**

Inscription à l'examen probatoire : 256.00 € (non remboursable en cas d'échec)
+ 261.10 € si réussite au probatoire soit *** 517.10 €

- **2^e année :** *** 517.10 €

- **3^e année supplémentaire :** (présentation du mémoire) : *** 517.10 €

*** sous réserve de modification d'une année à l'autre

- **ENSEIGNANT RESPONSABLE :**

Dr Rachid MAHMOUDI

Service de Médecine Interne et Gériatrie aigue - Hôpital Maison Blanche

CHU de Reims - 45, rue Cognacq Jay - 51092 REIMS Cedex

Tél : 03.26.78.44.10 / Email : rmahmoudi@chu-reims.fr

Secrétariat : Mme MAUPIN Emmanuelle / Email : emaupin@chu-reims.fr

• **PUBLIC CONCERNE :**

- Médecins désirant se présenter au concours de Praticien Hospitalier de Médecine Polyvalente Gériatrique et susceptibles d'exercer à temps partiel ou temps plein en milieu hospitalier (services ou unités de court séjour, services de soins de suite et réadaptation, unités de soins de longue durée) ou dans des structures alternatives à l'hospitalisation,
- Médecin coordonnateur d'EHPAD (conformément à l'arrêté du 26 avril 1999),
- Médecins évaluateurs de la dépendance dans le cadre d'une équipe médico-sociale des Conseils Généraux chargés de l'APA,
- Médecins chargés du contrôle médical des organismes sociaux ou d'assurance pour leur population âgée,
- Médecins coordonnateurs de réseaux Gériologiques.

• **COURS ET PROGRAMME :**

Déroulement des études : 6 à 9 séminaires de deux jours, (Jeudi et vendredi) chaque année organisée conjointement avec l'université de Lorraine (faculté de Médecine de Nancy).

Les séminaires ont lieu alternativement dans chacune des villes universitaires (Reims, Nancy).

Deux journées de formation de la Société de Gériologie de l'Est (une session en Hiver et une autre au Printemps).

Validation des stages : 80 demi-journées de stages à effectuer pendant les 2 années de la capacité.

• **MODE D'EVALUATION :**

Une épreuve écrite organisée **en fin de 2ème année.**

Le programme pour cette épreuve porte sur l'ensemble des enseignements délivrés pendant les 2 années, sur l'ensemble du programme national de la Capacité de Gériologie et sur les enseignements délivrés au cours des séminaires spécifiques obligatoires pour l'enseignement.

Cette épreuve finale dure 4 heures et comporte 2 cas cliniques d'une durée de 2 heures.

L'épreuve se déroule simultanément dans les 3 universités de la région Grand Est (Nancy, Reims et Strasbourg).

Une épreuve orale pour chaque candidat se déroule à la fin de la deuxième année.

Elle comporte deux parties : La soutenance du mémoire et la réponse à une question portant sur la résolution d'un cas clinique de gériatrie ou sur une question de gériologie sociale ou fondamentale.

Le mémoire devra être adressé aux membres du jury au plus tard 15 jours avant la date de soutenance.